

Villequier, le 27 mars 2022

Direction Générale de la
Sécurité intérieure
Monsieur le Directeur
84 rue de Villiers
92300 Levallois-Perret

Objet : Conteste

vos arrestations récentes de l'avocate
Virginie de Araujo-Recchia, et de
Sylvain Baron appartenant aux
« Gillets Jaunes »;

finalité :

Aide à y voir clair.

Lettre rendue publique :

<http://aredam.net/aide-a-y-voir-clair-adresse-epistolaire-a-la-DGSI-a-levallois-france.pdf>

.html
.mov

Cher Monsieur,

Vos services se sont emparés des
deux sus-nommés en objet.

Étant directement concerné par
les affaires publiques et donc
par ces arrestations, j'ai consi-
-déré nécessaire de vous adresser
ce qui suit, un memento, dont
la fonction est de situer votre
action générale et sa péripétie
présente dans la chaîne du
devenir.

a) Votre organisme la DCSI.
Votre organisme est issu du
regroupement en un seul de
la DCRG, les « renseignements
généraux » (hors ceux de Paris
de la Préfecture de Police dits
RGPP) et de la DST, la
sécurité du territoire contre
les menées étrangères, en 2014,
soit du virage manifeste
amenant à voir la propre
population française à l'égalité
d'une menace étrangère, ce
qui revient a contrario,

à faire voir l'État et ses services, dont la DGSI, comme étrangers à la nation française et comme une force occupante de la population française.

b) La France et l'étranger.

La France est englobée dans l'Occident.

L'Occident connaît actuellement une révolution, la seconde dans l'histoire de l'espèce humaine moderne (homo sapiens sapiens)

La première révolution ayant eu lieu il y a très grossièrement 10.000 ans au Proche-Orient, par la création de la société moderne (États-cités), fondée sur l'interdit, ou code pénal.

L'actuelle révolution (2022) remplace l'interdit par l'obligatoire et va substituer la personnalité, qui demeurait en place sous l'interdit, par une instance étrangère, extérieure à

l'individu, menant à la
disparition de la personnalité,
de la personne, de l'indivi-
-dualité. C'est ce que certai-
-nes religions évoquaient par
la possession. C'est le but
de l'actuel passeport vaccinal,
identifiant unique numérique
et transhumanisme, la
disparition de la volonté
personnelle, la mutation
de la personne en objet.
Ce programme de la seconde
révolution de l'espèce humaine
est propre à l'Occident, seul. 6/12

c) La guerre des blocs.

L'espèce humaine est divisée en deux blocs, l'Occident et l'a-Occident.

La présente guerre d'Ukraine expose brutalement aux yeux de tous le caractère illusoire de la puissance occidentale, et les mesures de rétorsion prises par l'Occident à l'égard des russes, visant à les isoler, n'ont pour but réel et pour seul effet possible que de couper

matériellement l'Occident
de l'a-Occident, de former
un enclos hermétique sur
la planète, où la caste
au pouvoir occidentale
pourra préserver ses privilè-
-ges en pressurant jusqu'à
épuisement sa propre
population.

L'Occident n'ayant quasiment
pas de ressources minières ni
énergétiques, son agriculture
dépendant entièrement de
ces dernières, et de plus

ayant détruit sa propre
industrie en l'ayant déporté
en l'a-Occident, cette rupture
n'est qu'un expédient ne
pouvant que retarder la
chute inéluctable. Ses forces
vives intellectuelles et morales
étant de plus détruites ou en
voie avancée de destruction, par
le programme de dépossesion
de la personnalité, il n'y a
personne en Occident capable
de réorienter l'avenir dans
une autre direction.

d) L'effet réel de l'activité de la DGSI.

Cet effet réel accélère la chute de l'Occident en éradiquant les rares éléments de valeurs encore y subsistant. On ne peut que s'imaginer sans grande crainte de se tromper, la satisfaction des russes, chinois et autres de l'a-Occident, à la nouvelle des arrestations présentées par votre organismes.

Certains, malicieuse, pourraient même vous voir dirigés par des taupes russes ou chinoises.

En souhaitant que cette missive vous apporte un enrichissement pour votre accomplissement dans vos oeuvres, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de mes cordiales salutations.

M. M. M. M. R.

P.J. 1 (12/12)
Copies écran site
france-soir

11/12

L'avocate Virginie de Araujo-Recchia arrêtée et placée en garde à vue

Publié le 22/03/2022 à 16:01

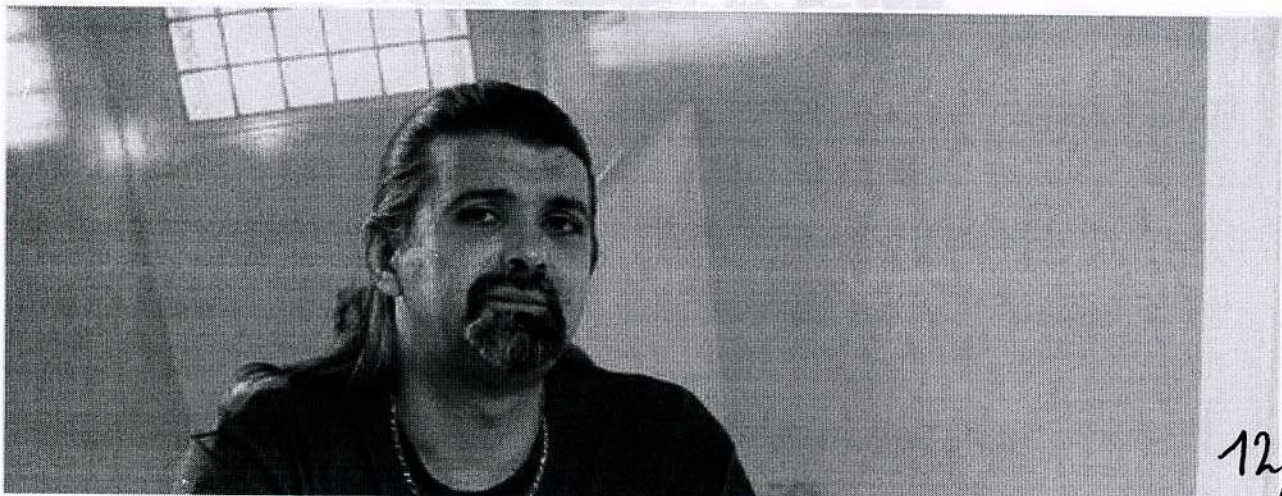


L'avocate Virginie de Araujo-Recchia a été placée en garde à vue mardi 22 mars 2022
DR

V
25,
De
pc
25,
Za
br
24,
Re
ap
24,

Sylvain Baron en garde à vue à la DGSI au même moment que l'avocate Virginie de Araujo-Recchia

Publié le 23/03/2022 à 16:38 - Mise à jour à 17:57



12/12

MICHEL DAKAR
9 Route de barre y va
VILLEQUIER
76490 RIVES-EN-SEINE
02 32 70 82 35



D G S I
Monsieur le Directeur
84 rue de Villiers
92300 LEVALLOIS-PERRET